

L'INTÉRÊT DANS L'ISLAM (PARTIE 1 SUR 2)

Évaluation:

Description: Une introduction sur le 'riba' (intérêt).

Catégorie:

[Cours](#) › [Le mode de vie, mœurs et les pratiques islamiques](#) › [Les transactions financières](#)

Par: Imam Kamil Mufti (© 2014 NewMuslims.com)

Publié le: 05 Jun 2019

Dernière modification le: 23 Mar 2016

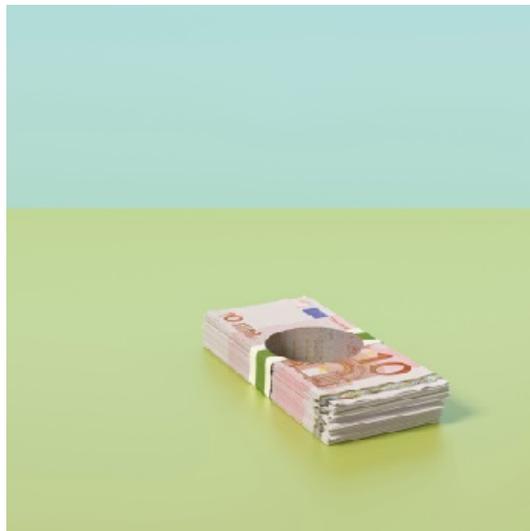
Objectifs

- Apprendre les effets du *riba* sur l'individu et sur la société.
- Apprendre la définition du *riba*.
- Identifier les deux types de *riba*.
- Avoir conscience que le *riba* était interdit dans les Écritures précédentes.
- En savoir plus sur l'interdiction du *riba* dans le Coran.

Termes arabes

- *Hijrah* - l'acte de migration d'un endroit à un autre. Dans l'Islam, l'*hijrah* fait référence aux musulmans qui migrent de La Mecque vers Médine et marque également le début du calendrier Islamique.
- *Riba* - l'intérêt.
- *Riba an-Nasihah* - "riba de délai".
- *Riba al-Fadl* - "riba de surplus".
- *Charia* - la loi islamique.
- *Sounnah* - Le mot *Sounnah* a plusieurs significations, en fonction du domaine d'étude. Cependant, le sens généralement accepté est tout type de propos rapporté, fait ou approuvé par le Prophète.
- *Sourate* - chapitre du Coran.

L'intérêt consiste à amasser un surplus d'argent sans engager de risque. Cela conduit à une répartition inéquitable des revenus. Les intérêts mettent les pauvres dans une situation d'endettement qui empêche de progresser socialement ou économiquement. Bien souvent, une personne ne peut tout simplement plus faire face aux paiements d'intérêts qu'elle doit payer sur sa dette. Le *riba* forment des parasites dans la société et l'écart entre les riches et les pauvres continue de s'élargir.



Le principal objectif de l'interdiction du *riba* est de bloquer les moyens permettant l'accumulation de richesses entre les mains de quelques personnes, qu'il s'agisse de banques ou d'individus. Prenez les États-Unis par exemple. [1% des Américains contrôlent 40% de la richesse du pays.](#)

Au niveau international, les conséquences de l'intérêt sont plus dévastatrices. L'intérêt payé par les gouvernements des pays pauvres sur l'endettement est si important qu'ils doivent sacrifier leurs besoins essentiels en matière de santé et de nutrition. Certains gouvernements africains sont obligés de dépenser plus pour payer les intérêts que pour la santé ou l'éducation.^[1] En termes simples, l'intérêt tue. Ken Livingston, maire de Londres, a affirmé que le capitalisme mondial tue chaque année plus de personnes que ne le faisait Adolf Hitler. Il a accusé le FMI et la Banque mondiale d'avoir causé la mort de millions de personnes en raison de leur refus d'alléger le fardeau de la dette. Susan George a déclaré que chaque année depuis 1981, entre 15 et 20 millions de personnes sont décédées inutilement à cause du fardeau de la dette «parce que les gouvernements du tiers monde ont dû réduire leurs dépenses en eau salubre et en programmes de santé pour pouvoir faire face à leurs remboursements»^[2]

De plus, dans l'ensemble, la justice socio-économique et distributive, l'équité intergénérationnelle, l'instabilité économique et la destruction écologique sont également considérées comme la base de son interdiction.^[3] L'interdiction du *riba* empêche la thésaurisation et permet un développement généralisé. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au lien suivant:

[Pourquoi sommes-nous tous endettés?](#)

Définition du *Riba*

"*Riba*" est le mot utilisé par Allah dans le Coran et par le Prophète Mouhammad (Qu'Allah le couvre d'éloges et le protège) dans la *Sounnah*. "La signification littérale de '*riba*' est excès et dans la terminologie de la *charia*, on entend par là un ajout, même minime, en plus du capital d'un prêt ou d'une dette."^[4]

Les exemples les plus courants impliquant le *riba* sont les suivants: avancer de l'argent sur les intérêts, conserver des dépôts dans une banque pour gagner des intérêts et

payer les intérêts sur les dettes de cartes de crédit.

L'application la plus courante du *riba* concerne les prêts et crédits. Exemple: un prêteur donne 1 000 \$ à un débiteur avec un accord stipulant que le débiteur rendra 1 200 \$ à une date spécifiée. Le supplément de 200 \$, c'est le *riba* dans la *charia*.

Pour être précis, il y a deux types de *riba*, l'un du Coran (*riba an-nasiah*, «*riba* du délai») et l'autre de la *Sounnah* (*riba al-fadl*, «*riba* du surplus»).

Types de *Riba*

1. *Riba an-Nasiah* (*riba* de délai):

Il s'agit d'un délai (*nasiah*) dans le règlement de dettes ou de prêts comportant plus d'argent que la somme principale ou dans le règlement d'une ou des deux contre-valeurs. C'est le *riba* accumulée sur un prêt. C'est la forme de *riba* la plus répandue aujourd'hui et nous en discuterons dans cette leçon.

2. *Riba al-Fadl* (*riba* de surplus)

Il s'agit de l'excédent (*fadl*) d'un montant par rapport à l'autre dans les opérations de troc de produits spécifiques (éléments fongibles non monétaires). Nous n'en discuterons pas dans ces leçons.

Le *riba* était interdit dans les révélations précédentes

L'islam n'est pas la seule religion qui a banni l'intérêt. La prohibition de l'intérêt est une loi bien connue dans l'Ancien et le Nouveau Testament de la Bible. Considérez les passages suivants:

«Vous ne devez pas demander d'intérêts à votre frère, ni d'argent, ni de nourriture, ni d'intérêt sur tout ce qui est prêté avec des intérêts. Vous pouvez imputer un intérêt à un étranger, mais pas à votre frère, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse dans tout ce que vous entreprenez dans le pays où vous entrez pour en prendre possession.
"(Deutéronome 23: 19-20)

Voir aussi [Exode 22:25](#), [Lévitique 25:37](#), [Jérémie 15:10](#), et [Ezechiel 18:13](#). Les premiers conseils d'église ont interdit l'intérêt et les catholiques l'ont interdit pendant longtemps.

Le *riba* dans le Coran

Plusieurs versets du Coran expliquent la prohibition de l'intérêt ou du *riba*. Deux versets indiquent que le *riba* était interdit aux Gens du Livre, en particulier les Juifs (4: 160-161).

Des versets sur les intérêts ont été révélés au prophète Mouhammad tout au long de sa mission. Le premier verset du Coran sur les intérêts est celui se trouvant dans la sourate Les Romains, 30:39, qui a été révélée la sixième année du règne prophétique à La Mecque. Le verset 3:130 a été révélé la troisième année après l'émigration du prophète Mouhammad à Médine. Les verset Les Femmes, 4:160-161 ont été révélés dans la 5ème année de l'*hijrah*. Les versets La Vache, 2:275-276 ont été révélés la 9ème année de la *hijrah*.

Des explications supplémentaires sur cette section figurent dans la leçon suivante.

Notes de bas de page:

[1] La menace de la dette, Noreena Hertz, p. 3

[2] Mondialisation ou recolonisation? Le monde musulman au XXIe siècle, Ali Mouhammadi et Mouhammad Ahsan, p. 38

[3] Comprendre la finance islamique, Mouhammad Ayoub, p. 54

[4] Comprendre la finance islamique, Mouhammad Ayoub, p. 52

L'adresse internet de cet article:

<https://webcache001.newmuslims.com/fr/articles/244/linteret-dans-lislam-partie-1-sur-2>

droits d'auteur © 2011 - 2024 NewMuslims.com. Tous les droits sont réservés.